

sa « Critique de *L'École des femmes* » et dans laquelle il se met en scène lui-même (dans le rôle de directeur de troupe) avec ses comédiens.

Nos contemporains, fascinés par les procédés de mise en abyme, cultivent l'improptu, notamment Giraudoux (*L'improptu de Paris*, 1937) et Ionesco (*L'improptu de l'Alma*, 1956).

► Mise en abyme

Incipit. Première phrase, voire premiers mots d'un texte littéraire, qui permettent de le désigner s'il n'a pas de titre, comme c'est souvent le cas en poésie.

Ex. : le poème des *Contemplations* de Victor Hugo, « Demain, dès l'aube... »

Interlude. Morceau de musique joué entre deux actes d'une pièce de théâtre. Par extension, on désigne ainsi toute forme de divertissement dramatique ou musical donné entre deux actes. Le terme est alors synonyme d'intermède. Les *intermèdes*, à la Renaissance, sont presque toujours des scènes à sujet mythologique. On les appelle alors des « entremets » car les banquets à la cour étaient égayés de courts spectacles (pantomimiques et musicaux) entre les plats. Molière, au XVII^e siècle, agrémenta ses comédies-ballets d'intermèdes.

► Comédie-ballet

Intertextualité. Terme introduit par Julia Kristeva en 1969 (*Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil) qui traduit ainsi le concept de *dialogisme* forgé par Bakhtine, pour désigner le rapport que les différents énoncés littéraires entretiennent entre eux. En effet, il n'est pas d'énoncé sans relation aux autres énoncés. Tout énoncé se rapporte à des énoncés antérieurs, ce qui donne lieu à des relations intertextuelles ou dialogiques, parmi lesquelles la *citation* et le plagiat ne sont que des cas particuliers.

Comme l'a montré Genette, il existe des relations particulières entre les textes. La *paratextualité* est la relation d'un texte avec ce qui l'accompagne, titre, préfaces, notes, illustrations, avertissement, etc. La *métatextualité* est la relation critique, c'est-à-dire le commentaire d'un texte par un autre. L'*architextualité* est la relation qui marque l'appartenance d'un texte au genre qui le définit, l'architexte étant, selon Genette, « l'ensemble des catégories générales dont relève chaque texte particulier. » L'*hypertextualité*, c'est, pour Genette, « toute relation reliant un texte B (hypertexte) à un texte antérieur A (hypotexte), à l'exclusion du commentaire. L'*Enéide* de Virgile, *Ulysse* de Joyce sont deux hypertextes du même hypotexte, l'*Odyssée* d'Homère ».

• Todorov T., M. Bakhtine, *Le Principe dialogique*, Paris, Seuil, « Poétique », 1981 ; Genette G., *Palimpsestes*, Paris, « Poétique », Seuil, 1981.

Intrigue. Terme de narratologie, qui désigne ce que d'autres appellent la *fable*, le *mythos* selon Aristote, c'est-à-dire l'agencement et l'organisation des événements relatés dans un roman ou une pièce de théâtre. La mise en intrigue concerne d'abord le découpage opéré par le narrateur dans les événements du monde réel ou fictif visé. Dans le monde en effet, les événements sont uniques et il est souvent difficile de leur conférer une interprétation. Dans la plupart des textes, en revanche, sauf ceux qui se proposent de représenter le désordre du monde, les événements sont liés entre eux par des liens de causalité ou ont valeur symbolique. Tous, à des degrés divers, ont une signification dans une totalité achevée qui possède un début et une fin. En second lieu, la mise en intrigue concerne l'ordre de ces événements, ce qui suppose une relation à la temporalité. L'intrigue peut suivre l'ordre des événements du monde, mais aussi prendre ses distances par rapport à lui. L'intrigue est ainsi une organisation non mimétique.

► Mimesis, narration, ontologie, roman, temps
• Ricœur P., 1983-84-85.

Inversion. Figure de construction qui consiste dans une modification de l'ordre canonique des mots. Certaines inversions comme celles qui apparaissent dans les questions sont d'ordre purement syntaxique et servent à indiquer un phénomène grammatical. On oppose ainsi :

Tu vas au cinéma

à

Vas-tu au cinéma ?

D'autres résultent d'un choix stylistique. Les marques flexionnelles de cas indiquant la fonction ayant disparu en français, sauf pour les pronoms personnels, l'ordre des mots n'est pas libre et les fonctions sujet et objet en particulier ne se distinguent que par l'ordre des mots et le sujet précède ainsi le verbe. Cependant, pour certains verbes, à condition qu'un élément soit en tête de phrase, un sujet peut être postposé au verbe. Le changement d'ordre s'accompagne alors d'un effet, qui peut être de mise en relief de l'action, d'attente du sujet... Des considérations rythmiques d'équilibre de la phrase peuvent également jouer :

De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde dont la surface des eaux m'offrait l'image
[...]

(Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*)

En poésie, les inversions sont beaucoup plus nombreuses qu'en prose, et l'inversion est généralement considérée dans les traités classiques de poétique comme une marque de poéticité au même titre que la rime et le mètre.